

Viticulture - N° 18 02 août 2011

Eudémis : Vol et dépôt de pontes à surveiller

Flavescence dorée : Arrachage indispensable des ceps malades

Tordeuses de la grappe



Vignoble régional

L'observation régulière du suivi du vol, des dépôts de pontes et de leurs stades d'évolution est indispensable.

Aude

Le vol se poursuit sur le Littoral, les Corbières centrales et le Minervois. Le niveau de prise de papillons mâles reste faible sur ces secteurs. Le niveau de pontes est variable, généralement faible, de 0 à 20 pontes pour 100 grappes. Sur l'Ouest du département, le vol n'a pas démarré. On n'observe ni prise de papillon, ni ponte.

Gard

Le vol de troisième génération est en cours avec des niveaux de captures très hétérogènes. Dans les secteurs traditionnellement sensibles, il s'est intensifié depuis vendredi 29 juillet.

Des pontes fraîches et en incubation sont facilement décelées avec localement des dépassements des seuils de nuisibilité y compris sur des zones où le vol est faible. Les premières pontes au stade « tête noire » sont observées sur des quartiers précoces en Vallée du Rhône depuis le 29 juillet.

Hérault

Le vol se poursuit en zones précoces et moyennes et débute dans les zones tardives.

Les niveaux de captures de papillons sont hétérogènes, souvent faibles et ne sont pas à corréliser à l'intensité des pontes relevées (pouvant aller jusqu'à 600 pontes pour 100 grappes).

Sont observés :

- des pontes fraîches le 29 juillet à Pouzolles, le 1^{er} août à Lauret,
- des pontes fraîches et des oeufs en évolution le 29 juillet à Cessero, le 1^{er} août à Bassan, Cabrerolles, Canet, Saint Geniès des Mourgues,
- le stade tête noire le 1^{er} août à Cessero, Frontignan et Saint Georges d'Orques.

Pyrénées-Orientales

La troisième génération est en cours sur le secteur de la Plaine, le Cru Banyuls, les Premiers Coteaux, la Moyenne Vallée de l'Agly.

Cicadelle de la flavescence dorée



Symptômes de flavescence dorée sur syrah

Vignoble régional

La cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus* est toujours observée au vignoble, des derniers stades larvaires à la forme adulte.

Des symptômes sont visibles au vignoble.

Les parcelles doivent être surveillées pour repérer les souches contaminées et les ceps atteints doivent être immédiatement arrachés.

Les symptômes sont les suivants :

- **décoloration du feuillage** : rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs. Feuilles devenant "cassantes" et s'enroulant plus ou moins en fonction des cépages,
- **aoûtement absent ou partiel des sarments**, qui donne un port "retombant" à la souche atteinte et qui rend difficile sa détection car elle est cachée par les souches saines qui l'entourent,
- **flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes. Ces souches ne pourront plus produire normalement.**

Il est rappelé qu'il est obligatoire par arrêté préfectoral :

- **de déclarer la présence sur votre parcelle de symptômes de jaunisses (flavescence dorée, bois noir).**

La déclaration doit être faite auprès de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles du Languedoc Roussillon (FREDON LR) ou auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAL).

- **arracher dès que possible les souches qui présentent des symptômes même partiels, y compris les ceps isolés contaminés, aussi dangereux qu'en foyer.**

Le recépage ou la taille des rameaux malades est totalement inefficace car le phytoplasme responsable de la maladie colonise l'ensemble de la plante, racines comprises. Une souche recépée est un réservoir de la maladie, même si elle n'exprime plus les symptômes.

Remarque : l'arrêté préfectoral peut être consulté en Mairie.

Viticulture - N° 18 02 août 2011

Oïdium



Vignoble régional

Les grappes complètement verrées ne sont plus sensibles à de nouvelles contaminations.
Dans certaines situations, les attaques sur le feuillage continuent à évoluer.

Aude

La maladie continue de progresser sur feuilles.

Gard

La part du vignoble présentant peu ou pas de symptômes reste importante.

Dans de nombreuses parcelles (Grenache, Syrah...) des grains ou des portions de grappes oïdiées sont facilement décelables. Dans ces parcelles, de nouvelles contaminations sont encore observées sur jeunes feuilles, grappes non verrées et grappillons.

Dans quelques situations très critiques (fréquences d'attaques supérieures à 50 %) sur Carignan ou Chardonnay, la récolte est compromise.

Hérault /Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles et grappes sont toujours observés au vignoble.

Dans certaines parcelles, les fréquences et intensités d'attaques sont très importantes.

M mildiou



Vignoble régional

De nouveaux symptômes sur jeunes feuilles essentiellement et du mildiou mosaïque sont observés avec parfois des fréquences importantes (jusqu'à 10 taches par cep).

D'après la modélisation, les pluies et les hygrométries de la semaine écoulée génèrent de nouveaux et de multiples repiquages successifs.

Les sorties de taches sont prévues à partir du 7 août.

L'indice de risque est globalement en augmentation.

P ourriture grise

Vignoble régional

Des symptômes sur grappes sont visibles dans certaines parcelles du vignoble régional et parfois évoluent en raison des conditions climatiques. Ils sont liés à l'éclatement des baies (compacité des grappes), à la présence d'oïdium et/ou de perforations de deuxième génération.

P ourriture acide, *Aspergillus carbonarius*

Hérault

Des symptômes sont visibles dans certaines parcelles du Biterrois

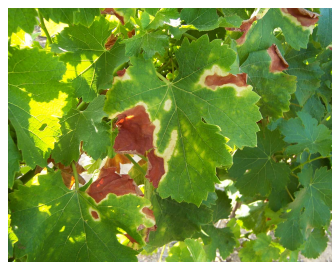
M aladies du bois



BDA sur cépages rouges



Esca sur cépages rouges



*Premiers symptômes
d'esca sur cépages blancs*

Vignoble régional

Des symptômes d'esca et de Black Dead Arm sont très fréquemment observés au vignoble et continuent à apparaître.

Les deux formes, lente et apoplectique, coexistent au vignoble.

B lack-rot

Gard

Des symptômes de black-rot sont facilement observés sur feuilles et parties de grappes. La fréquence des parcelles touchées est plus importante que d'habitude.

Exceptionnellement, on note des pertes de récolte importantes.

La véraison marque la fin progressive de la sensibilité des grappes.

A cariens

Hérault

Des acariens utiles et nuisibles sont toujours observés au vignoble.

Dans certaines situations, les effectifs d'acariens nuisibles dépassent le seuil de nuisibilité (30% de feuilles occupées par au moins une forme mobile).

Les symptômes sur le feuillage sont visibles dans certaines parcelles.

Cicadelles des grillures



Symptômes de grillures

Vignoble régional

Des larves et des adultes de cicadelles sont présents dans le vignoble sans dépassement de seuil de nuisibilité.

Des symptômes de grillure sont observés sur quelques parcelles sans conséquence sur la récolte.

Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon

Directeur de publication : Guy Giva

Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, Escudier, BASF, CAPL, A.C.H.

La Cavale, Lycée Charlemagne, Péris Montariol, Ets Touchat, SAS Maurin, Ets Jullian, Ets Perret, FREDON-LR.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par le viticulteur et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux